

LA VIE DE LA COMMUNE

HORAIRES MAIRIE (juillet et août)

Lundi et jeudi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h

Mardi et vendredi de 8h30 à 12h

Fermée le mercredi et samedi

Tél. 02.43.46.20.70

HORAIRES AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 16h30

Mercredi de 8h45 à 12h30

Samedi de 8h45 à 12h

Tél. 02.43.38.21.71

Levée du courrier à 14h30 du lundi au
vendredi et à 11h le samedi.

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil
Municipal aura lieu le **vendredi 10
juillet** à 20h.

CANTINE SCOLAIRE

Les dossiers d'inscription pour la
rentrée scolaire 2020 - 2021 sont à
retourner à la mairie **avant le 23
juillet**. Les documents sont disponibles
sur le site Internet de la commune
(dans les Actualités ou dans l'onglet
Vie pratique – les écoles).

PÊCHE AU PLAN D'EAU COMMUNAL

La pêche au plan d'eau communal est
ouverte **du samedi 30 mai au
dimanche 28 octobre** de 7h00 à
19h00.

**10 personnes maximum sont
autorisées**, exclusivement pour
l'activité de pêche individuelle.

**Vous devez respecter la distance de
sécurité de 4m² par personne.**

Pique-nique interdit.

Tarifs : 2€ la ligne, les tickets sont en
vente au magasin PASTEAU, 15 rue de
la Gare. Permis de pêche non
obligatoire.

PERMANENCE DES ÉLUS (sur rendez-vous)

Lundi de 10h à 12h : Monique DELAPORTE

Mardi de 10h à 12h : Xavier de MARNHAC

Mercredi de 9h à 18h : Nicolas MOURIER

Jeudi de 10h à 12h : Bruno LEDUC et Arnaud HENRY

Vendredi de 10h à 12h : Anita MARTINEAU et Pascal PONTONNIER

Samedi de 9h à 12h : Nicolas MOURIER

Samedi de 10h à 12h : Coraline HILDYARD

REPRISE DES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

Depuis le 22 juin, les mesures de prévention contre la pandémie de la COVID 19 ont été assouplies. La municipalité, en lien avec les associations ont établi des protocoles sanitaires par activité afin de garantir une reprise dans les règles sanitaires strictes. L'accès aux différentes salles, gymnase, boulodrome est autorisée après signature d'une charte sanitaire nécessitant la désignation d'un référent COVID 19, chargé de faire respecter les mesures sanitaires (gestes barrières, sens de circulation, mise à disposition de gel hydroalcoolique).

Pour l'intérêt de tous, soyons vigilants et solidaires.

ACTI-BUS

Le service Familles de la Communauté de Communes Sud Sarthe se déplace dans notre commune avec du matériel, des jeux et des propositions d'activités les **mercredi 15 et jeudi 16 juillet** de 15h à 18h à côté du plan d'eau.

Rejoignez-les pour jouer, vous amuser ou pour simplement discuter.

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DU TRI

Afin d'améliorer la qualité des bacs de tri et les gestes des habitants, le Syndicat du val de Loir a recruté pour 7 mois un agent de proximité.

En effet, les erreurs de tri restent très élevées sur le territoire (plus de 20%) et ce, malgré une simplification des consignes de tri depuis le mois de janvier (tous les emballages se trient).

Cet agent a pour mission de "vérifier" la qualité du tri des bacs avant le passage des éboueurs.

Il n'est pas là pour sanctionner mais pour informer les habitants, qu'il pourra rencontrer au cours de ces contrôles, sur les déchets acceptés dans le bac jaune mais aussi sur les bons gestes de tri à adopter (ex : ne pas imbriquer les déchets les uns dans les autres, préférer le dépôt des cartons en déchèterie lorsqu'ils sont de gros volume et dans tous les cas les aplatir...).

Après une parenthèse en déchèterie en juillet et août, il reprendra en septembre le contrôle des bacs.

Merci de lui réserver un bon accueil.

LA VIE DE LA COMMUNE (suite)

VIGILANCE DÉMARCHAGE

Nous vous rappelons la plus grande vigilance concernant le démarchage qu'il soit à domicile ou téléphonique. Actuellement sur la commune, il y a une campagne de démarchage téléphonique frauduleuse proposant des audits concernant la fibre optique.

Pour rappel, tout démarcheur doit présenter une carte professionnelle. Il est recommandé de ne jamais signer une commande sous la pression d'un commercial, de prendre le temps de réfléchir et de comparer plusieurs devis. Un délai de 14 jours de rétractation peut faire annuler une commande.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Commande de gâteaux au profit de Madagascar.

Comme tous les ans, nous vous proposons des boîtes de gâteaux au même prix que l'année dernière, à savoir :

Boîte carrée de 600g : 8 €

Lot de 3 Boîtes 125g : 10 € les 3

Camion "Taxi brousse" garni : 8 €

Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact avec E. CALBRIX (06.81.15.21.99).

La date limite de commande est fixée par la Fédération au **06 septembre**.

Merci à vous pour cette action solidaire.

RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Du mercredi 8 au mercredi 22 juillet, la bibliothèque municipale ouvrira de nouveau ses portes (hall d'entrée) uniquement pour effectuer les retours des documents.

Il sera possible d'emprunter à nouveau des documents à compter du **samedi 25 juillet** aux horaires d'ouverture habituels.

Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans.

Les enfants de 8-10 ans doivent être accompagnés.

Possibilité de venir seul à partir de 11 ans.

Il est demandé aux familles de prendre rendez-vous.

10 personnes maximum sont autorisées.

SERVICES / COMMERCES

GARDES PHARMACIES

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, veuillez appeler le serveur vocal disponible 24h/24 au **0825 12 03 04**

L'équipe municipale vous souhaite un bel été
et de bonnes vacances !



Nicolas



Bruno



Anita



Xavier



Monique



Pascal



Coraline



Arnaud



Brigitte



Christophe



Élodie



Pauline



Janick



Marinette



David



Amélie



Françoise



Mathilde



Vincent

